

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 8785 **Groupe :** 20

Titre : Courants de la pensée sociologique 1 :
Médiations sociosymboliques dans la pensée contemporaine

Session : Automne 2017

Enseignant : Jean-François Filion
Téléphone : (514) 987-3000 poste 4369
Bureau : A-5250
Courriel : filion.jean-francois@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les étudiants (es) doivent se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

Étapes à suivre :

1. Aller au <http://www.info-courrier.uqam.ca>
2. Sélectionner « Code d'accès »
3. Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :
<http://www.courrier.uqam.ca>

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

**SOC 8785— COURANTS DE LA PENSÉE SOCIOLOGIQUE 1:
LES MÉDIATIONS SOCIOSYMBOLIQUES DANS LA PENSÉE CONTEMPORAINE**

Professeur: Jean-François Filion

Trimestre: Automne 2017

DESCRIPTION

Définition du concept de médiation sociosymbolique et de son apport fondamental pour la conceptualisation de la société. Analyse du statut des médiations sociosymboliques en tant que normativité culturelle et institutionnelle dans la théorie sociologique classique comme fondement de la critique du libéralisme moderne. Analyse du déclin de ce concept dans la pensée critique contemporaine. Repérage d'exemples de la persistance contemporaine du concept de médiation dans la théorie sociale et dans la philosophie du vivant. Évaluation de la portée normative des médiations dans les processus technico-économiques actuels

PRÉSENTATION

Le présent séminaire part d'une hypothèse sur les débats sociétaux actuels: il y a un écart entre la conception sociologique des médiations sociosymboliques et le statut que leur réserve les idéologies politiques contemporaines. Il est devenu un lieu commun d'affirmer que les sciences sociales ont découvert depuis le XIX^e siècle que les sociétés étaient constituées des médiations culturelles et institutionnelles en venant ainsi pondérer, voire contredire, les représentations modernes de la liberté individuelle, du contrat social ou du marché naturalisé. L'héritage désormais centenaire de la sociologie diffère donc des oppositions idéologiques de la pensée contemporaine, qui oscille entre les extrêmes d'un pôle volontariste dans la construction de normes sociales et d'un pôle déterministe dans la soumission spontanée au capitalisme. Or dans cette bipolarisation actuelle, ou bien on exige l'adaptation à la compétitivité et aux innovations techniques, ou bien on oppose un imaginaire utopique dépourvu de verticalité politico-institutionnelle et d'habitus. Ainsi, le séminaire propose des réflexions et des débats sur la signification sociologique de cette méconnaissance manifeste du statut ontologique des médiations sociosymboliques, qui brouille aussi bien l'auto-compréhension de l'activité humaine que les entreprises de transformation des sociétés. La méconnaissance du statut ontologique des médiations – provenant du fait que leur nature symbolique nous empêche de les observer directement – engendre des effets pratiques bien observables de souffrance humaine et destruction des conditions de la vie terrestre. Le séminaire sera divisé en deux parties: la première consistera en la présentation de thèmes par le professeur; l'autre partie reposera sur les exposés proposés par les étudiants et les étudiantes.

PLAN

1) Présentation; le concept de médiations sociosymbolique (6 septembre)

- Amorçage de la réflexion: si «le tout est plus grand que la somme de ses parties», comment alors concevoir sociologiquement ce qui existe à travers les parties perceptibles?
- La conception de la société comme «structure morale» (Durkheim) a-t-elle un sens? Si oui, peut-on admettre qu'une telle conception pourrait devenir subversive?
- Questions épistémologiques et éthico-politiques relatives aux objets «transfactuels»

2) Les concepts sociologiques d'habitus et d'institution (13 septembre)

- La société comme structure de médiations (Hegel, Durkheim, Bourdieu, Freitag)
- Structure élémentaire du rapport social: effectivité matérielle du symbolique dans la valeur d'usage
- La dialectique de la domination: l'institution étatique de la liberté et de la société civile

3) La révolution capitaliste (20 septembre)

- La séparation politique du politique et de l'économique
- Modernité et capitalisme: l'apport du marxisme politique (Meiksins Wood, Comninel)
- La dissolution du politique dans l'État total quantitatif et le capitalisme global (Freitag, Schmitt)

4) Les médiations inobservables du capitalisme (27 septembre)

- La subsumption réelle de la structure du rapport social dans le système de la marchandise (Postone)
- Le destin capitaliste du mouvement ouvrier et le particularisme identitaire du post-ouvriérisme
- La démesure technologique et l'exonération de la conscience: totalitarisme systémique (Kurz)

5) Les angles morts de l'associationnisme de gauche (4 octobre)

- Méconnaissance des médiations culturelles: la critique marxiste de Durkheim (Jappe, Postone)
- Méconnaissance des médiations institutionnelles: la critique anarchiste du pouvoir
- L'association des producteurs libres: de l'optimisme anthropologique libéral à la dictature du prolétariat

6) Les médiations inobservables dans la nature (11 octobre)

- Critique du matérialisme contemporaine: de l'épicurisme au darwinisme (Jonas, Ruyer)
- Le destin écologiste de la philosophie de la nature: la «Terre comme chez-soi de la vie» (Portmann)
- Qu'est-ce que le géocentrisme spéculatif (Hegel)

7) La persistance des médiations: la conscience écologique (18 octobre)

- Prudence et urgence ou l'énigme à résoudre

8) Semaine de lecture (du 23 au 27 octobre)

**N.B.: Les intitulés des séminaires suivants sont à titre indicatif seulement: choix des auteurs à confirmer en classe.*

9) Exposé sur _____ **par** _____ (1^{er} novembre)

10) Exposé sur _____ **par** _____ (8 novembre)

11) Exposé sur _____ **par** _____ (15 novembre)

12) Exposé sur _____ **par** _____ (22 novembre)

13) Exposé sur _____ **par** _____ (29 novembre)

14) Exposé sur _____ **par** _____ (6 décembre)

15) Conclusion du séminaire (13 décembre)

FORMULE PÉDAGOGIQUE

A) Semaines 1 à 7: cours magistraux suivis de discussions sur les textes à lire

B) Semaines 9 à 14: séminaires consacrés aux exposés d'étudiants ainsi qu'à la discussion s'y rapportant.

ÉVALUATION

L'évaluation s'effectuera sur trois types de prestation. Tout d'abord, il y a la présence et la participation aux séminaires, où la prise de parole est encouragée lors des échanges. Plus spécifiquement, il y a l'exposé oral, portant un texte déterminé en classe et le travail final de 25 pages dont le contenu doit être préalablement approuvé par le professeur.

- **Pondération**

- Présence et participation aux séminaires 15 %
- Présentation orale d'un texte du recueil (**dates à déterminer**) 35 %
- Travail final : 25 pages à remettre le **18 décembre** 50 %

DISPONIBILITÉ

Les mardis après-midis, sur rendez-vous pris en classe ou par courriel*:

filion.jean-francois@uqam.ca

** L'utilisation du courriel par les étudiants est strictement réservée à la prise de rendez-vous.*

LECTURES OBLIGATOIRES

- Recueil de textes, qui sera élaboré progressivement; dans la première moitié du trimestre, le professeur distribuera des textes relatifs aux séances prévues; dans la deuxième moitié, le choix des textes reposera sur les épaules de celui ou de celle qui présentera un exposé la semaine suivante.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca